

SÉANCE DU 12 janvier 2021

Vu le code général des collectivités territoriales,

L'an deux mille vingt, le mardi 12 janvier 2021 à 19 heures 30 minutes, se sont réunis les membres du Conseil Municipal sous la présidence de M. Jean-Claude BAGUET, Maire.

PRÉSENTS : M. Philippe PICQUE, Mme Pascaline HAMONIER, M. Frédéric LANGLOIS, Mme Annick DUPONT, Mme Noémie BERTHE, M. Didier DAUBOIN, Mme Catherine GAMICHON-NOËL, M. Patrick LAURENT, Mme Sophie FOUCAULT, Mme Dorothée GARNIER, M. Patrice CAUDRON, M. Sylvain CUYER (arrivé à 19h35).

ABSENTS EXCUSÉS : Mme Murielle CAILLEUX
M. Cédric DEMARCY (pouvoir à M. BAGUET)

Formant la majorité des membres en exercice,

Mme Pascaline HAMONIER a été désignée comme secrétaire de séance.

M. Le Maire demande d'ajouter à l'ordre du jour une décision modificative concernant le budget de la station-service.

1/ APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA RÉUNION DU 08 DÉCEMBRE 2020

Mme Catherine GAMICHON NOËL indique que Mr Cédric DUBUIS n'est pas boulanger mais pâtissier chocolatier.

Le compte-rendu du 08 décembre 2020 est validé à l'unanimité par le conseil municipal.

2/ DÉLIBÉRATION POUR DÉCISION MODIFICATIVE SUR LE BUDGET STATION-SERVICE

M. le Maire signale au conseil municipal que la somme de 40.000 € prévue au budget primitif est insuffisante, suite à la dernière livraison du 31/12/20. Sans cette livraison la station n'aurait pu fonctionner durant ce week-end de fin d'année.

Le conseil municipal approuve cette décision modificative.

3/ DEMANDE DE M. MALHERBE

M. Malherbe, propriétaire de la ferme sise au 46 rue du Maréchal de Boufflers, demande un droit de passage pour une sortie de sa propriété sur la rue du Château en empruntant une partie du parking, car la sortie rue du Maréchal de Boufflers est dangereuse.

Le conseil municipal est favorable au projet, mais c'est une **AUTORISATION** de sortie qui lui sera notifiée. Une interdiction de stationner sera marquée au sol, rue du Château. Un arrêté sera pris par M. Le Maire et cette autorisation sera signée par les deux parties.

4/ INFORMATIONS PLUiH

Mme Sophie FOUCAULT fait part au conseil municipal des observations qui ont été faites lors de la commission PLUiH qui s'est réunie le mardi 5 janvier 2021 :

- Derrière la Société Métalform, le terrain à destination économique intéresse probablement une entreprise de la Zone Artisanale.

- Nouveau lotissement, rue des Champs, il manque deux terrains à bâtir et un des terrains à bâtir est prévu pour un petit collectif dans le PLU actuel.
- Chemin de la Herse, un terrain à bâtir dans le PLU actuel n'apparaît pas sur le projet du PLUiH.
- Route de Morvillers parcelle N° AB27, cette parcelle est importante en surface, et offre des potentialités d'habitats.
- Le linéaire gauche de la rue du Maréchal de Boufflers (entre la rue Jean Touchard et la place de la Halle) n'est pas référencé en tant que linéaire à dominante commerciale ainsi que sur la droite, concernant le magasin de François BOISDIN.
- Zone de développement en direction de Beauvais, cette dernière ne fait pas l'objet d'un projet d'aménagement, alors que 4 hectares ont été accordés par la CCPV. Trois entreprises ont fait des courriers pour intégrer cette zone. La commune s'est engagée, suite aux subventions de la redynamisation du centre bourg à ne pas implanter de grande surface alimentaire à cet endroit.
- Cette zone apporterait également du foncier à la commune.
- Notre commune a été classée à vocation touristique donc cette zone pourrait accueillir une structure hôtelière par exemple.
- Hameau de Séronville : possibilités d'annexes (abri de jardin, piscine...) sur toute la surface déjà construite (y compris la zone agricole). À chaque extrémité, un terrain constructible a été identifié.
- Hameau de Riffin : possibilités d'annexes (abri de jardin, piscine...) sur toute la surface déjà construite (y compris la zone agricole). Pourquoi ne pas créer une zone Naturelle ?

Toutes ces observations vont être envoyées à la CCPV.

5/ OPERATION TEST COVID

M. le Maire informe le conseil municipal que le bus départemental ANTI-COVID sera présent à Songeons, place du Franc Marché les jeudis 14 et 21 janvier 2021 de 9h à 12h.

M. Le Maire informe le conseil municipal de la situation de la COVID-19, d'après les informations reçues de la préfecture au 12 janvier 2021.

6/ COMMISSIONS

Commission « fleurissement » :

M. Frédéric LANGLOIS fait un rappel du projet et présente les différents massifs de fleurs qui vont être mis en place. La commission se rendra sur place courant février pour voir les aménagements.

La commission a décidé de mettre, chaque année, trois Songeonais à l'honneur pour leur implication dans l'entretien du bourg. Cette année, seront récompensés : M. NOTTEBOOM Bernard (Hameau de Séronville), M. PRUVOST Jean (HLM route de Morvillers), M. LARROQUE Christophe (rue des Champs). Chacun d'eux se verra remettre une poterie réalisée par Mme QUILAN de Gerberoy.

Commission « Communication » :

La commission se réunira le 1^{er} février 2021, afin de restituer son travail sur les panneaux de signalisation de la commune (suppression, ajout, nettoyage...).

Mme Pascaline HAMONIER fait part au conseil municipal que le bulletin municipal est édité et prêt à être distribué. Elle remercie Mme Michèle Chatillon pour son professionnalisme.

SIAEB :

Mr Patrice CAUDRON fait le compte rendu de la réunion du SIAEB qui s'est déroulée le 16 décembre 2020.

Commission « presbytère » :

M. Didier DAUBOIN fait une synthèse de la réunion de la visite avec M. POTIER (du diocèse de Beauvais) et indique que ce dernier est favorable à la mutualisation des travaux du presbytère en fonction des salles occupées par ce dernier.

Plusieurs rendez-vous sont programmés afin d'effectuer des devis pour un changement de chauffage.

Mme Dorothee GARNIER signale qu'une fissure est en formation à la salle des associations au niveau du mur intérieur entre le mur de la cuisine et des toilettes.

Des traces blanches ont été constatées sur le bas des murs après le marché de Noël.

Elle informe que les activités du Foyer Rural et de l'EMION concernant les activités des mineurs ont pu reprendre selon un protocole strict.

M. Sylvain CUYER précise que le ramassage des sapins de Noël est une bonne initiative de la commune.

Commission « Noël » :

Mme Noémie BERTHE indique que le 24 décembre peu de gens étaient présents lors du passage du char du Père Noël.

La distribution des jouets a ravi les enfants qui ont pu échanger avec le Père Noël.

Mme Pascaline HAMONIER informe le conseil municipal que le marché de Noël, ainsi que le char a été très apprécié par tous.

La distribution et la qualité des colis de fin d'année ont été très bien perçues par les personnes âgées.

Mme Sophie FOUAULT fait part des remerciements du Château Temps de Vie pour les CD offerts pour le Noël des résidents.

M. Patrick LAURENT indique que le nettoyage des box, route de Dieppe, permet de rendre le site plus agréable et accueillant.

Il indique que la bande jaune matérialisée rue Jean Touchard n'est pas respectée.

Il soumet l'idée d'un panneau ou d'une banderole indiquant les locations de box disponibles au 39 route de Dieppe qui pourraient être installés sur la clôture de la station-service.

M. Philippe PICQUE informe le conseil municipal que les tuiles ont été livrées pour refaire les chemins. La commission chemin va se réunir prochainement pour voir les priorités.

Il informe que le bureau de poste de Songeons est ouvert maintenant du mardi au samedi uniquement le matin.

Mr Le Maire fait part d'un courrier reçu concernant une éventuelle interruption de l'éclairage communal de 22 h à 6 H du matin, pour des raisons d'économie d'énergie. Les avis des conseillers municipaux sont partagés.

Une expérience se déroulera pendant une semaine, après information auprès des habitants. Suite à cela, un sondage sera effectué auprès de la population.

M. Le Maire fait part des courriers de M. Jean-Claude DUPUIS et M. Jean-Claude MARCHE, remerciant la commune pour les colis distribués aux personnes âgées et leur qualité.

M. Le Maire fait un point sur la réunion « retraités familles » organisée par le Centre Social Rural, et indique que Mesdames Chantal FILLESOYE et Odile BEIJE ont pris leur retraite.

M. Le Maire informe le conseil municipal de la réception du devis de la vidéoprotection concernant 10 caméras. Le devis va être envoyé aux conseillers municipaux et ce sujet sera abordé à la prochaine réunion du conseil municipal.

M. Le Maire Informe le conseil municipal que lors de la réunion de la CCPV, les élus de Canny-sur-Thérain ont émis le souhait que le point de départ concernant la piste cyclable prévue à Saint Samson-la Poterie soit déplacé au sein de leur commune.

Une concertation va avoir lieu entre les deux parties.

Mme Pascaline HAMONIER informe le conseil municipal que le groupe de travail « Poste communale » se réunira le lundi 8 février à 17h en présence de M. LE MERDY (délégué aux relations territoriales de l'Oise).

La commission « presbytère » se réunira le lundi 15 février à 18h, afin d'étudier le devenir du presbytère.

Fin de séance à 22h00.

Prochaine séance le 09 février 2021.